

L'âge de départ à la retraite a augmenté de 2 ans et 1 mois entre 2010 et 2021



© 2023 Les Echos Publishing

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) vient de publier une étude intitulée « Les retraités et les retraites – édition 2023 ». Cette étude offre un panorama complet des chiffres clés relatifs aux retraites en France.

Ainsi, elle nous apprend notamment que le nombre de retraités de droit direct continue de croître, atteignant 17 millions de personnes à la fin de l'année 2021. Ce qui représente une augmentation de 0,5 % par rapport à l'année précédente, avec près de 100 000 personnes supplémentaires. Toutefois, cette augmentation est moins importante que celle observée entre 2005 et 2010. La mise en œuvre progressive de la réforme des retraites de 2010, avec le report progressif de l'âge légal d'ouverture des droits et de l'âge d'annulation de la décote (taux plein automatique), explique en grande partie cette évolution.

Par ailleurs, 4,4 millions de personnes bénéficient d'une pension de retraite de droit dérivé, également appelée « pension de réversion ». Parmi ces bénéficiaires, 1 million d'entre eux ne disposent que de cette pension de réversion comme source de revenu de retraite, bien que certains aient également des droits directs de retraite non encore liquidés.

Sans surprise, les femmes représentent 88 % des bénéficiaires de cette pension de droit dérivé (veuvage le plus souvent).

Autre enseignement à tirer de l'étude de la Drees, le pouvoir d'achat des pensions a diminué de 1,3 % à fin 2021, et ce en raison de l'inflation élevée. La pension moyenne de droit direct, tous régimes confondus, s'élève à 1 531 euros bruts mensuels parmi les retraités résidant en France, ce qui correspond à environ 1 420 euros nets par mois. Bien que la pension brute moyenne ait augmenté de 1,5 % en euros courants par rapport à décembre 2020, elle a baissé de 1,3 % en euros constants en raison de la hausse de 2,8 %, sur la même période, des prix à la consommation.

À noter : les femmes résidant en France perçoivent une pension de droit direct inférieure de 40 % à celle des hommes.

Et depuis 2010, l'âge de départ à la retraite a connu une augmentation de 2 ans et 1 mois. L'âge conjoncturel de départ à la retraite s'établit à 62 ans et 7 mois pour les personnes résidant en France, avec une légère différence entre les hommes (62 ans et 2 mois) et les femmes (63 ans). L'âge conjoncturel de départ à la retraite augmente toutefois plus lentement depuis 2016. En effet, le relèvement de l'âge légal d'annulation de la décote, qui commence à monter en charge à partir de cette date, a un effet plus modéré que celui de l'âge minimum légal d'ouverture des droits, qui a achevé de produire ses effets en 2018.

Enfin, fin 2021, 27 % des personnes âgées de 61 ans résidant en France sont déjà à la retraite, tandis que 15 % des personnes âgées de 65 ans ne sont pas encore retraitées.